



Bulletin Municipal JUN 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session extraordinaire, s'est réuni sous la présidence de Mr Bruno MASSIAS JURIEEN de LA GRAVIERE, Maire.

Présents : Mme Jeannine DELVOYE, Mme Soizic RICHARD, Mme Renée IVON, Mr Bertrand du PASSAGE.

Absents : Mme Gabrielle JEANGERARD avec pouvoir à Mr B. du PASSAGE, Mr Loïc SAUTREAU excusé, Mr Franck THEVENOT avec pouvoir à Mr B. MASSIAS JURIEEN de LA GRAVIERE, Mr Philippe PICQ avec pouvoir à Mme S. RICHARD, Mr Arnaud FLEURY.

En préambule, Mr le Maire informe le Conseil de la démission de Mme Jessica BEAUCHAUD de ses fonctions de conseillère municipale, en raison d'une mutation professionnelle.
Bonne continuation à Jessica !



- **DECISION MODIFICATIVE**

Le Conseil donne son accord pour une modification du budget afin d'équilibrer les prévisions D040 et R042.



- **FRAIS DE SCOLARITE DE L'ECOLE DE CHATEL CENSOIR**

Mr le Maire indique que la signature d'une convention, sur les bases de l'accord conclu entre les communes concernées, doit être finalisée prochainement.

- **REGLES DE PUBLICATIONS DES ACTES**

Mr le Maire précise que pour les communes de moins de 3500 habitants, les modalités de cette publicité devront être choisies et fixées par décision de l'assemblée délibérante : affichage, publication sur papier ou sous forme électronique. Le Conseil décide d'adopter la modalité de publicité suivante : « Publicité des actes de la commune par publication papier ».

- **CONVENTION SERVITUDE WPD**

Mr le Maire rappelle que la mise en œuvre d'un projet photovoltaïque sur la commune, chez un particulier, est en cours d'instruction par les services de l'Etat. Ce projet privé, réalisé dans le cadre de la transition écologique, générera des revenus pour la commune.

Pour accéder au site et assurer le transport de l'électricité produite, l'entreprise devra utiliser des chemins communaux. Ceci est constitutif d'une création de servitude qui doit être matérialisée par l'établissement d'une convention de servitudes entre la commune et la société exploitante WPD.

Le Conseil autorise Mr le Maire à signer cette convention.



- **PROJET DE RELAIS ORANGE**

Un projet de relais ORANGE est en cours. Il sera situé à La Rippe, sur un terrain privé. Pour la réalisation du projet, le PLUI doit être modifié. Le Conseil charge Mr le Maire de demander à la CCAVM la modification du PLUI actuel.

- **SDEY**

Mr le Maire fait part du courrier du SDEY concernant les projets de travaux 2023. Après discussion, le Conseil propose de prévoir l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur le parking situé en face de la mairie. Il charge Mr le Maire de solliciter des devis et de rechercher les possibilités de subventionnement.



- **QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE**

- Mme Renée IVON : où en est l'installation de la fibre ?
→ Le dossier a pris du retard et devrait être finalisé d'ici la fin de l'année.
- Mme Jeanine DELVOYE : courrier de Mme MARCEAU
→ Il s'agit d'un problème de voisinage relevant du droit privé ; un courrier sera, néanmoins, adressé à l'intéressé
- Mme Soizic RICHARD : où en est la participation citoyenne ?
→ La convention a été signée, les délégués attendent la formation
- Mr Bertrand du PASSAGE : CCAVM - le transfert de la piscine d'Avallon sera prochainement acté malgré 17 votes « contre » parmi les 48 communes.

VIVRE A MERRY SUR YONNE

Nous souhaitons la bienvenue à Elodie SAUTREAU née le 09 avril 2022 fille de Loïc SAUTREAU et de Gwennaëlle HAZE.

Félicitations aux parents et aux grands parents !



Ce 25 juin, nous avons célébré le mariage de Gabrielle JEANGERARD et de Frédérick NORMAND.

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux mariés

14 juillet à Merry

N'oubliez pas le déjeuner Républicain, sur l'aire de jeux, à 12 heures.



Le Maire et le conseil municipal recevront Mme la Sous-Préfète d'Avallon en visite officielle le 26 juillet.